## LES FEUX DE LA SAINT JEAN

Les influences aryennes en Gaule nous sont connues par des survivances et des monuments. La persistances de certaines pratiques démontre l'importance qu'on leur accordait. La plus authentique et historiquement la plus ancienne de celles-ci, est celle des feux de la Saint Jean. Elle a été introduite en Gaule par les Aryens.

Des feux ont été allumés au cours des cérémonies d'inauguration de la fondation de Rome. Ils étaient rallumés ensuite tous les ans, lorsqu'on commémorait cet événement.

L' Église chrétienne fulmina, par la voie de Bossuet, contre l'habitude de :

" danser autour du feu, jouer, faire des festins, jeter des herbes dessus le feu, en cueillir avant midi à jeun, en porter sur soi, les conserver le long de l'année, garder les tisons ou les charbons du feu sacré." Il ne les aurait pas dénoncées si ces choses ne se faisaient pas.

De son coté, Saint Eloi nous renseigne en clamant :

" Ne vous réunissez pas aux solstices ; qu'aucun de vous ne danse ou ne saute autour du feu, ni ne chante des chansons, le jour de la fête de saint Jean. Ces chansons sont diaboliques." (J.B.THIERS, Traité des superstitions, p.14)

Saint Eloi nous ramène à l'origine des feux de la saint jean. Ils étaient allumés à l'occasion des cérémonies du solstice d'été.

Quelle était la justification de ces feux ?

Était-elle que le feu purifie tout et redonne aux métaux leur pureté?

Était-elle que le feu et l'eau sont générateurs aussi bien de vie que de mort ?

Nous estimerions plutôt qu'elle réside dans l'utilité du feu, sa nécessité à la vie familiale, si indispensable que partout on consacra des « vestales » dont la mission était d'entretenir le feu tribal. De même, le feu était entretenu dans chaque maison. Toutefois l'utilité du feu n'en excluait pas une certaine religiosité. Le feu était une force de la nature ayant sa divinité mineure. Comme chaque force de la nature, sa chaleur, sa clarté, en faisait le symbole de la vigueur physique et de la lumière intellectuelle.

Les fêtes gauloises étaient à la fois religieuses, politiques et sociales. Les Aryens vivaient à l'état pastoral. Les Celtes passaient l'hiver dans les plaines et l'été sur les plateaux élevés. La transhumance est encore d'usage chez les bergers de notre époque.

Les fêtes étaient célébrées aux solstices et aux équinoxes. Lorsque venait le solstice d'été, on éteignait tous les feux. La règle était de les rallumer par le frottement de deux pièces de bois. Au XVIII° siècle, on allumait encore de cette manière le feu de la Saint Jean.

Le feu était considéré comme descendant directement du soleil. Celui-ci était représenté par une roue enflammée. De là à faire flamber une roue et à la porter en procession, il n'y avait qu'un pas qui fut vite franchi, et cette pratique persistait il n'y a pas très longtemps. Les feux de la saint jean s'allument encore un peu partout. Il arrive même que des prêtres aillent les bénir.







Devant la faveur dont ces fêtes solsticiales jouissaient toujours auprès du peuple, l'Église, ne pouvant les faire disparaître, se les appropria en les transformant.

Le solstice d'hiver devint la Fête de Noël avec sa bûche traditionnelle devenu un gâteau.

Le solstice d'été engendra les festivités de la Saint Jean.

la Fête de Noël commémorant depuis la naissance du Christ et celle du 21 juin celle du précurseur.